

Procédure d'achat



Réservation

Étapes:

1. Pré-accord de financement bancaire
2. Signature du contrat de réservation
3. Verser l'acompte de réservation chez le notaire Olivier Thomas à Nyon
4. Recevoir la validation du contrat de Naef
5. Documents:
 - Brochure de vente
 - Plans et Descriptif technique



Financement

Étapes:

1. Contacter la Société Resolve qui vous aidera dans la préparation du dossier financier. La banque qui a validé le dossier est la banque Valliant.
2. Informer le notaire du montant du crédit
3. Faire les démarches auprès de sa Caisse de Pension en cas de retrait 2^e pilier

Documents:

- Contrat de crédit de construction



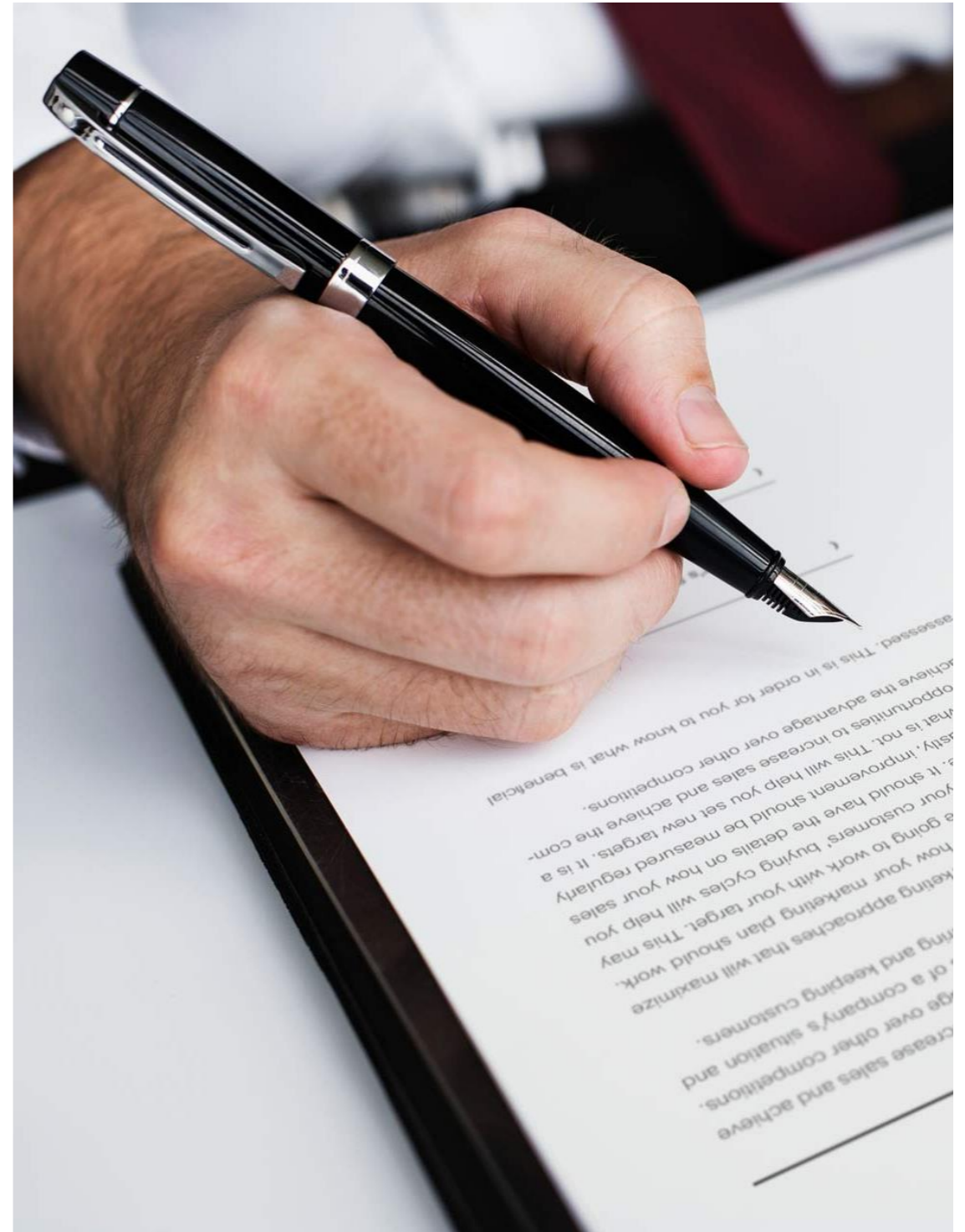
Engagement

Étapes:

1. Signature de l'acte notarié
(quote-part terrain)
1. Signature du contrat d'Entreprise Générale (EG)
2. Si condition dans l'acte, une fois celle-ci réalisée : :
3. Constitution des cédules hypothécaires nécessaire au crédit
4. Versement du prix du terrain et du 1^e acompte du contrat EG

Documents:

- Acte notarié
- Contrat ET avec descriptif technique
- Plans de base



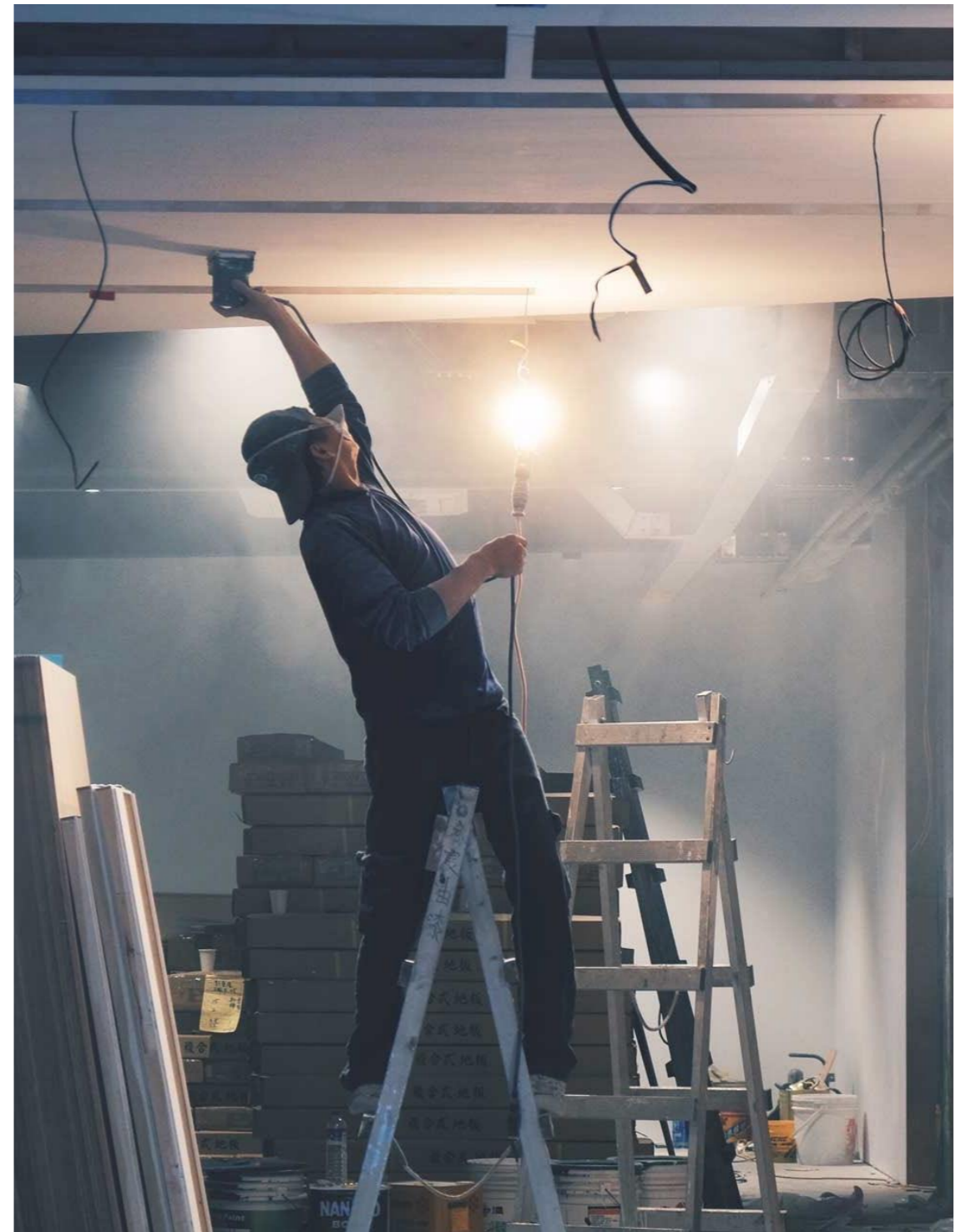
Construction

Étapes en direct avec l'EG

1. Validation des plans suite modifications acquéreurs & devis éventuels
2. Validation des plans des installations électriques & devis éventuels
3. Validation des choix cuisine et sanitaires & devis éventuels
4. Choix des revêtements des sols et murs

Documents:

- Plans modifiés
- Plans des installations électriques
- Devis



Livraison

Étapes avec l'EG

1. Réception des locaux avec l'EG
2. Versement du dernier acompte sur le compte de construction et paiement des plus-values év.
3. Remise des clés

